



## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR PRAP 2S

RÉF. PRAP2S/S/MAC/2020/V1



**Lieu**

Selon demande



**Tarif**

Sur devis



**Durée**

7 heures



**Prérequis**

Acteurs PRAP possédant  
le certificat PRAP 2S



**Effectif**

10 participants max



**Public**

Personnel du secteur  
sanitaire et social



**Référent  
pédagogique**

Marie Bera / Directrice  
Formatrice en  
Prévention des  
Risques Professionnels,  
habilitée par l'INRS  
06 88 81 29 05  
marie.bera@prev-it.com

### Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

### Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de ses journées de formation.
- Réussite à l'épreuve certificative.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat acteur PRAP 2S valable 24 mois.

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Le formateur s'appuiera sur le retour d'expérience des participants afin de cadrer la formation en fonction des mises à jour à effectuer.
- Formation à dominante pratique.
- Organisme de formation habilité PRAP 2S niveau 1 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur PRAP 2S certifié par l'INRS.

### Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

- Retour sur l'expérience des participants sous forme de rappels.
- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires.
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles.
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Les principes de la prévention des risques.
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie.
- Les éléments déterminants de l'activité physique.
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- Observation et analyse d'une situation de travail.
- Analyse des postes du travail.
- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique.
- La proposition d'amélioration des postes de travail.
- Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités :
  - *Déplacements naturels du patient.*
  - *Les techniques de manutention manuelle des personnes.*
  - *Les aides techniques à la manutention.*

### Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.



Déficience motrice



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à mobilité réduite

Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur [prev-it.com](http://prev-it.com)